

La disparition de La collection de vidéos éducatives de Télé-Québec?

Il a été annoncé récemment que des négociations étaient en cours pour transférer l'ensemble des Services éducatifs de Télé-Québec à la Société GRICS (Gestion du réseau informatique des commissions scolaires). Après le départ précipité du portail *Carrefour Éducation* en décembre dernier, c'est maintenant *La collection de vidéos éducatives* qui est visée, un service en droite ligne avec le mandat éducatif de Télé-Québec. La situation est d'autant plus inquiétante que les employés sont mis à pied sans qu'aucun plan détaillé du transfert du service ne soit dévoilé.

Mais au-delà des pertes d'emplois, ce déménagement soulève de nombreuses questions.

Depuis 25 ans, *La collection de vidéos éducatives* offre des documents de qualité au milieu institutionnel québécois. Les principaux bénéficiaires de cette diffusion de la connaissance, ce sont 100 000 enseignants et un million d'élèves; mais aussi, les femmes en maisons d'hébergement, les personnes âgées dans les centres de soins de longue durée, les malades en CLSC, les abonné(e)s des bibliothèques municipales. On estime que *La collection de vidéos éducatives* rejoint plus de 13 000 organismes à vocation éducative. Sa portée d'écoute annuelle est de plus de 1 500 000 personnes.

Quels pourraient être les impacts du déménagement de ce service à la Société GRICS?

- **Appauvrissement du contenu à court terme**

75% du contenu de *La collection* est constitué de séries ou de documents, la plupart diffusés à l'antenne, dont la provenance est directement liée à Télé-Québec.

- **Dédoublage des coûts**

Bon nombre d'opérations sont communes à la diffusion et à la mise en marché des vidéos. Ces opérations se feraient donc, dans l'éventualité d'un transfert, de façon indépendante et souvent deux fois pour certains produits. Une étrange conception de la rationalisation...La distribution des vidéos est possible grâce à la structure interne de Télé-Québec. Outre les liens avec la programmation, le fonctionnement de *La collection* est largement tributaire de l'activité du diffuseur. Cette infrastructure est difficile à reproduire en-dehors d'un organisme spécifiquement issu du milieu des communications, même en investissant des sommes importantes.

- **Réduction de la diffusion de produits largement subventionnés**

La collection de vidéos éducatives de Télé-Québec est implantée dans le milieu de l'éducation depuis 25 ans. Elle assure un lien entre le milieu spécialisé de la production et sa clientèle institutionnelle, occupant ainsi une position privilégiée dans deux univers fort différents, qui ne sont pas naturellement complémentaires. *La collection* représente un moyen de diffusion unique

pour la production d'ici, financée en majeure partie par l'État et peu accessible par les voies commerciales. Un patrimoine qui appartient à tous les Québécois et Québécoises.

- **Éloignement du mandat initial de Télé-Québec**

Toutes les télévisions éducatives du monde (TV Ontario, BBC, PBS, France 5, RAI, etc.) ont cette composante de distribution de documents éducatifs dans le milieu institutionnel. La rationalisation des opérations imposée à Télé-Québec par le ministère des communications oblige le téléviseur public québécois à laisser tomber cet aspect important de sa mission.

Nous souhaitons que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport se prononce clairement et de façon détaillée dans ce dossier, afin d'éviter de mettre en péril un des trop rares services de ce genre offerts au milieu de l'éducation. Un service, mentionnons-le, en croissance continue depuis sa création et populaire. Un partenariat avec la GRICS pourrait faciliter le développement technologique de *La collection de vidéos éducatives* mais nous considérons que le transfert de la responsabilité des contenus de Télé-Québec à un tiers, sans égard aux conséquences que ce geste pourrait avoir, est une décision douteuse.

Assurer le développement et la pérennité de *La collection*, c'est d'abord maintenir et consolider ses forces en matière de contenu; c'est ensuite développer une infrastructure technologique pour en assurer la distribution au plus grand nombre. Sans le premier, le second est inutile.